

PROCESSUS D'ÉVALUATION

I - Code de la route

Pour débiter votre formation, une évaluation de vos compétences sur le code de la route, d'une durée de 45 minutes, sera réalisée.

Cette évaluation permettra de vous proposer un parcours de formation accompagné d'un devis chiffré pour les leçons de code.

Cette évaluation portera sur :

- vos pré-requis en matière de connaissances des règles du code de la route,
- les pré-requis en matière de langue (notion de français de base),
- vos motivations

II - Parcours de formation

Après l'obtention du code de la route, une seconde évaluation sera réalisée sur simulateur "Oscar" avec votre futur moniteur, d'une durée de 45 minutes il portera sur :

- vos connaissances en matière de conduite d'un véhicule, vos compétences psychomotrices,
- vos expériences vécues en tant qu'utilisateur de la route, vos motivations

Suite à ça, il vous sera proposer un programme de formation à la conduite adapté à vos besoins accompagné d'un devis chiffré.